

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 10 (1988)

Heft: 2

Artikel: Coup d'œil rétrospectif sur la création de Éducation et Recherche côté francophone

Autor: Roller, Samuel / Marc, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil rétrospectif sur la création de Education et Recherche côté francophone

Samuel Roller & Pierre Marc

I. LA PERIODE 1979-1983

En 1988, "Education et Recherche" entrera dans sa dixième année d'existence. L'équipe rédactionnelle a souhaité qu'à cette occasion un regard critique soit porté sur le contenu des numéros publiés. J'ai assuré la parution des douze premiers. Ce sont eux qu'il me faut reconsidérer. Tout regard en arrière est dangereux. Rappelons-nous la femme de Lot ! C'est en avant qu'il faut aller. Regardons dans cette direction avec, pourtant, l'œil sur le rétroviseur. Ce que je vais faire.

Les auteurs

De 1979 à 1982, douze numéros, quarante six articles et, avec l'éditorialiste, quarante six auteurs. La concordance des deux nombres est trompeuse. Certains collaborateurs ont donné plusieurs articles ; certains articles ont eu plusieurs auteurs. De ces derniers, la Suisse a fourni 34, l'étranger 12.

J'avais tenu à ce que nos numéros soient honorés par quelques grands noms de la recherche pédagogique internationale. Nous avons accueilli Gilbert de Landsheere de Liège, Torsten Husén de Stockholm, Benjamin S. Bloom de Chicago, Guy Avanzini de Lyon, Yvan Tourneur de Mons, Michel Soëtard de Lille. Il y en eut d'autres : Marcel Crahay de Liège, Jean-Marie de Ketele de Louvain, Jean Foucambert et Hélène Romian de l'INRP (Paris), Norberto Bottani (un Suisse) et John Lowe de l'OCDE.

Les Suisses, je ne les nommerai pas, pour faire court. Disons seulement que les universités ont fourni un lot important de signatures : neuf de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de Genève, quatre de l'Ecole polytechnique de Lausanne, deux de l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg, une de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques de Lausanne et une enfin de l'Institut de linguistique de l'Université de Berne. L'IRDP a donné les travaux de cinq de ses collaborateurs. Cinq sont venus d'écoles genevoises et du Service de la recherche pédagogique de Genève. Il en est d'autres encore : de l'Ecole Normale de Neuchâtel, des Ecoles secondaires de La Chaux-de-Fonds, du Services des Etudes et de la Recherche de Bellinzzone, de la Société pédagogique romande et, finalement, du Mouvement populaire des familles.

L'agora

Dans mon premier éditorial, je souhaitais que "Education et Recherche" devienne une agora qui fasse se rencontrer des chercheurs de tous les horizons du domaine éducationnel, des enseignants avec eux, des parents, des décideurs et même, ajoutais-je, des élèves ! La rencontre des chercheurs a eu lieu. Celle avec des non-chercheurs, il faut la chercher et déplorer qu'elle ait été plus que modeste. Je le regrette car deux propos, brefs mais percutants, ont été tenus par un père de famille et par un instituteur.

Le numéro 80/1, en effet, rendait compte, en partie, du colloque 1979 de la SSRE consacré à l' "Apport de la recherche pédagogique à l'école de base". Gilbert Annen, du Mouvement populaire des familles (auquel on doit un important volume, *L'Ecole en question*), l'a dit tout net : l'école et la famille sont séparées. Les enfants vivent dans la crainte. Leur personnalité n'est pas respectée. La sélection se fait par l'échec. Et, de son côté, Rodolphe Grob, instituteur qui représentait la Société pédagogique romande, a été sévère : la recherche en éducation est au service de l'autorité dont elle accepte l'idéologie. Elle laisse se développer la technicisation de l'école et le gonflement des programmes. Elle ne remet pas en cause la tradition scolaire.

Voyons maintenant ce que les chercheurs, entre eux, ont pu se dire.

Distribution "statistique"

Un essai de distribution "statistique" des quarante six articles parus de 1979 à 1982 montre que deux champs ont été particulièrement honorés : le statut de la recherche, sa fonction "régulatrice" comme j'aime à le dire, et l'innovation en matière de méthodes d'enseignement. Ces deux secteurs absorbent un peu moins de la moitié des "papiers". Viennent ensuite des textes portant sur la méthode en recherche éducationnelle et, en quatrième position (ce qui m'a surpris), des études sur l'évaluation des prestations des élèves. Les plans d'études, les enseignants, l'éducation comparée, l'éducation des adultes et Piaget font l'objet d'apparitions beaucoup moins nombreuses, ce qui, d'ailleurs, ne préjuge pas de leur qualité.

Viennent ensuite des sciences de l'éducation qui n'ont eu droit qu'à une seule intervention.

Articles singuliers

Norberto Bottani, le Tessinois qui, depuis une douzaine d'années travaille au Centre pour la recherche et l'innovation (CERI) de l'OCDE, traite de politique de l'éducation (82/2). Les systèmes éducatifs, selon lui, ont vu leur croissance se ralentir. Ils ne sont guère efficaces et difficiles à renouveler. Au lieu de persister à remodeler leurs structures, on ferait bien de porter un regard à la périphérie où se développent d'autres systèmes plus performants. - Prophétique, ce texte, au moment où la vidéo vend des didacticiels dans les grandes surfaces ?

Pierre Furter, spécialiste à la FPSE de l'éducation comparée et de la planification de l'enseignement, traite (82/1) de la régionalisation de l'éducation et recommande de meilleures interactions entre l'école et son milieu. - Propos salutaires au moment où une certaine "coordination scolaire" (Suisse romande) aurait pu gommer les particularités cantonales.

Michel Crahay de Liège recommande de réguler davantage les interactions qui se font entre l'école et le milieu dans lequel elle baigne. - Plus d'ouverture : "open" !

Michel Soëtard, de l'Université catholique de Lille, donne, avec *Pestalozzi et l'expérimentation en pédagogie*, un article d'histoire et de problématique de la recherche éducationnelle. Pestalozzi n'a pas fait une pédagogie "expérimentale" à prétention "scientifique". Il a plutôt fait, comme aimait

à le dire Raymond Buyse de Louvain, une pédagogie "expérimentée" qui se veut lucide tout en adhérent, de manière permanente, au réel scolaire le plus concret. - N'est-ce pas dans cette direction que s'orientent les méthodes de la recherche en éducation ?

Daniel Hameline, enfin, donne (81/2) la forme écrite d'un exposé qu'il fit à Fribourg, en novembre 1980 au 5e Congrès de la SSRE : *Place et fonction de la métaphore dans la pensée sur l'éducation ou éloge de la rhétorique*. Hameline occupe à Genève une chaire de philosophie de l'éducation. Parler des choses de cette discipline est périlleux. Le verbe peut faire oublier le réel. Et plus encore quand il se pare d'images, de métaphores. Celles-ci sont, en pédagogie, quasi inévitables. Elles essaient de dire l'indicible. Et si elles servaient d'écran pour que les choses essentielles demeurent cachées? Hameline traque les images verbales pour que la vérité ne soit pas celée.

Articles duels

Le problème des contenus de l'enseignement est abordé deux fois. Par Renato Traversi du Service de la recherche et des études de Bellinzzone: *Contenus culturels et caractéristiques pédagogiques des programmes rénovés de l'école primaire tessinoise* (82/3). Et par René Richerich du Département de linguistique appliquée de l'université de Berne : *Le projet "Langues vivantes" du conseil de l'Europe*. Projet centré sur l'apprenant et sur des réalisations pratiques (82/1).

Au chapitre "enseignants", retenons de Jean-Luc Patry et de Jean-Robert Moret de l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg : *Idéal et action chez les enseignants : une application du concept d'anomie à l'analyse de l'école* (82/2). Ces enseignants qui appliquent un modèle pédagogique qui ne correspond pas à leurs convictions. - S'il est vrai "qu'on enseigne ce qu'on est", l'anomie peut expliquer certains mal-fonctionnements du système éducatif.

Rosita Fibbi et John Lowe traitent de sujets de Pédagogie comparée. La première nous emmène en Italie : *Les districts scolaires : un exemple de gestion participative* (81/3). Le second dans *L'enseignement obligatoire des années 80 dans les pays de l'OCDE* (82/3). De la nécessité, dit l'auteur, de redéfinir les objectifs de l'enseignement. - Et si la finalité était à prendre en compte ?

L'éducation des adultes préoccupe les gens de la FPSE. Johnny Stroumza : *Déterminations et fonctions sociales de l'éducation des adultes* (80/2). Aspects politiques, économiques, idéologiques. Pierre Dominicé : *La biographie éducative, instrument de recherche pour l'Education des adultes* (82/3). La prise en compte de la biographie de qui reprend sur le tard des études est un des "créneaux" occupés par Dominicé. - Et si le vécu des élèves, du primaire déjà, ne devait pas, lui aussi, être plus considéré qu'il ne l'est aujourd'hui ?

Education des adultes... Et l'Education permanente ? Cette dernière est absente des douze numéros que j'ai faits. Je le regrette. Ce concept est neuf. Il est bouleversant au sens propre du terme. On ne l'étudie pas assez.

Rémy Droz, de la Faculté des sciences sociales et politique de Lausanne, a donné à "Education et Recherche" deux articles retentissants : *De la nécessité et de l'impossibilité d'exploiter les travaux de Jean Piaget en pédagogie* (80/2). Aux pédagogues de relire Piaget, de se nourrir de sa pensée et de produire ensuite, par un effort créateur original, un agir pédagogique qui ne copie pas Piaget mais le dépasse. Et, second article, quelques mois après la mort du solitaire de Pinchat : *Le psychologue, l'épistémologue, le constructivisme* (81/3). Cette prodigieuse histoire naturelle de l'intelligence. De l'embryon humain au cerveau des Nobel.

L'évaluation

Jean Cardinet est certes le meilleur spécialiste du problème de l'évaluation. J'ai voulu, d'entrée de jeu, lui donner la parole et la lui donner, en même temps à l'IRDP. Son article (79/1) s'intitule *L'élargissement de l'évaluation*. Il pose un problème fondamental concernant la stratégie de la recherche. Celle-ci, se voulant "objective", posait l'extériorité du chercheur. Il essayait d'expliquer. Il y est mal parvenu. Aussi s'est-on orienté autrement. La recherche désormais essaie de comprendre. C'est celui qui est engagé dans une expérience qui est appelé, aidé par les chercheurs à évaluer ce qu'il vit, du dedans cette fois. "L'objectivité devient accord intersubjectif des partenaires dans la réforme".

Jacques Weiss, et al. dans *Peut-on enseigner et évaluer l'expression orale?* (79/2), entrent de plain-pied dans les préoccupations scolaires du moment. Le nouveau Plan d'étude des écoles primaires romandes privilégie la langue orale pour que se développe la compétence de communiquer

oralement et d'échanger avec autrui. Objectif séduisant. Encore faut-il que l'on puisse évaluer les progrès des élèves eu égard à cette "compétence". Quelles "performances" saisir, comment rendre compte de leur valeur ? Problème posé. Il attend encore des éléments de solution simples.

Linda Allal, une autre spécialiste de l'évaluation, parle évaluation formative dans *Recherche sur les interactions aptitude-traitement* (80/3). Cette évaluation formative, il s'agit de l'ajuster au mode d'apprentissage de chaque élève. On en est loin. A l'enseignant, dans l'état actuel des choses, de procéder de manière clinique et intuitive à cet ajustement indispensable. -Ce que chaque "bon maître" a toujours su faire, plus ou moins bien.

Jean Cardinet enfin revient sur *L'évaluation formative à l'école primaire* (82/3). Il y reviendra souvent. Le problème est de taille. Car ce sont moins les résultats qui importent (ce que recherche une pédagogie par objectifs) que les activités mêmes d'apprentissage. Le "se faisant" a plus de sens pour l'évaluateur que ce qui "est fait".

Le statut de la recherche

Viennent quelques articles dus à des "patrons" de la recherche éducationnelle et que je place sous le chef "Statut de la recherche".

Gilbert de Landsheere a ouvert "Education et Recherche". Son article *Pourquoi la recherche en éducation ?* (79/1) est optimiste. Cette recherche conquiert son autonomie. Elle se libère des sciences naturelles et de leurs méthodes et, de ce fait, épouse de mieux en mieux son réel. Elle peut, de mieux en mieux aussi, éclairer la pratique.

Michael Huberman renforce, un peu, cet optimisme. Son article *L'utilisation de la recherche éducationnelle : vers un mode d'emploi* (82/2) constate d'abord qu'on n'est pas encore en présence d'une "utilisation forte" de la recherche par les praticiens. Il faudra, encore, apprendre à "traduire" en termes opérationnels les résultats de la recherche et améliorer aussi les relations entre chercheurs et praticiens. Des agents de liaison chevauchant les deux univers pourraient assurer la qualité de ces relations. C'est ce que j'avais essayé de réaliser en invitant un enseignant à venir travailler à l'IRD pendant un temps nettement circonscrit. Il devait se familiariser avec la recherche et celle-ci se disposer de manière plus attentive à percevoir les vrais besoins des enseignants. C'est ce qu'a fait François

Jaquet. Professeur de mathématique dans un collège secondaire de La Chaux-de-Fonds, il a passé trois ans à l'IRDP. Et puis s'en est retourné "plein d'usages et raison" (?) vivre sa vie d'enseignant. Son article *Chercheurs et praticiens de l'éducation, les obstacles au dialogue* (82/1) n'a pas eu le caractère positif que j'escomptais. Les obstacles qui obstruent le chemin qui va des chercheurs aux praticiens sont de taille : d'ordre culturel, social, administratif, dit Jaquet. Le chercheur a le monopole de l'écriture (écrit beaucoup de "rapports") et son langage n'est pas universel. Ses connaissances "scientifiques" ne sont pas celles de l'enseignant. Il y a encore beaucoup à faire pour se rejoindre.

Husén, avec *La recherche pédagogique, la planification de l'enseignement et la politique décisionnelle* (80/1), assigne trois tâches à cette recherche : aider les décideurs à voir leurs problèmes, clarifier ces problèmes et interpréter un certain nombre de données (statistiques notamment). Aux universités la recherche fondamentale, aux instituts non universitaires les grandes enquêtes d'évaluation, aux ministères les travaux pragmatiques. - Un peu bien simple tout cela. Et n'a-t-on pas progressé depuis ? Je le pense.

Lee J. Cronbach tient un langage plus stimulant. On le lit dans l'article de Cardinet *Les suites d'une recherche selon Lee J. Cronbach* (81/3). La recherche en pédagogie ne doit pas seulement apporter des réponses à des problèmes immédiats, elle doit aussi orienter les conceptions éducatives.

Avec Benjamin S. Bloom on se prend à respirer. La recherche, avec lui, mord sur le réel et l'optimise. *Une direction nouvelle de la recherche en éducation : les variables changeables* (80/3) apporte un élément non négligeable de réponse au problème de l'égalité des chances. Des variables causales existent dont il faut tenir compte : le temps nécessaire à chaque élève pour apprendre, les prérequis, les tests formatifs, la part de l'enseignant engageant l'élève à s'investir, la part des parents. -Le bon sens l'aurait dit. Quand un chercheur d'Outre-Atlantique le profère, on l'écouterait peut-être. Ce qui m'étonne, c'est qu'on fasse si peu cas d'un tel propos. Bloom, on le lit. Fait-on de ses écrits l'usage qui pourrait nous être profitable ?

Signalons aussi, ici, un article de J.-A. Tschoumy relatant l'évaluation de deux centres de recherche, cette dernière s'inscrivant dans la politique des décideurs : *L'évaluation des activités de deux organismes pédagogiques : la Fondation des études au Canada et l'IRDP* (79/2-3).

La méthode

Le problème de la méthode en recherche éducationnelle ne pouvait pas ne pas être traité dans "Education et Recherche".

De Ketele, et al., l'abordent sur un plan technique et, je dirais, pratique. *Proposition d'un modèle simple de hiérarchie multilinéaire (79/2)* débroussaille un champ où il est parfois difficile de se retrouver. Quoi vient avant quoi ? De l'ordre d'abord, et un ordre méthodiquement agencé.

Tourneur, le Belge, et Cardinet son maître montrent, exemple romand à l'appui, comment leurs importants et célèbres travaux sur la généralisabilité peuvent servir à traiter un matériau aussi complexe que celui fourni par les épreuves de mathématiques portant sur le savoir d'enfants de 1ère année. On a là un exemple du concours assidu fourni par des chercheurs de haut rang au contrôle de la mise en place du nouvel enseignement de la mathématique en Suisse romande. La recherche fondamentale au service de l'innovation pédagogique : *L'étude de la généralisabilité d'un Survey (81/1)*.

Vers la liberté de parole des maîtres d'Hélène Romian (80/2) nous fait déboucher de manière concrète dans la recherche-action chère à Louis Legrand. Au moment où j'ai ouvert "Education et Recherche" à Hélène Romian, son patron, Louis Legrand, venait d'être "démissionné" par le Ministère français de l'éducation. C'est un peu une réfugiée que nous avons accueillie. En écrivant pour nous, elle apportait une contribution de chercheuse au renouvellement de l'enseignement du français.

Si la recherche-action pouvait apparaître comme une invention méthodologique propre à engager la recherche éducationnelle dans une voie scientifique qui, lui étant propre, "colle" à son réel, encore fallait-il qu'elle soit reconnue pour ce qu'elle était vraiment ou, au moins, pour ce qu'elle pouvait être. Guy Avanzini a tenté d'élucider la chose avec le talent lumineux qu'on lui connaît. Dans *La notion de recherche-action (80/3)*, il dégage trois acceptions, la première globaliste-évolutionnaire, celle de scientifiques en mal de marginalisation, la deuxième, militante, celle de ceux qui tolèrent mal le joug des scientifiques technocrates, la troisième enfin qui concerne les adultes en formation continue et qui se font chercheurs en même temps qu'acteurs au sein du processus pédagogique. Mais bien sûr l'adhérence au réel par le biais de l'action peut aveugler. Une distanciation reste de mise.

Jean-François Perret avec *Evaluation et modalités de recherches empiriques* (81/1) poursuit la discussion. La recherche-action semble refuser l'élaboration d'hypothèses de départ. Elle court le risque de ne rien dire. A l'opposé, la recherche selon les canons traditionnels insiste sur l'importance des cadres conceptuels, courant alors le risque de s'évader du réel qu'elle ne voit plus, ou peu. Rapprochement des deux modes ? Le souhaiter pour qu'aucun des deux n'appauvrisse l'autre.

Michael Huberman tient, à sa manière, un langage un peu semblable dans *Splendeurs, misères et promesses de la recherche qualitative* (81/3). La recherche qualitative -la recherche-action- est flexible, dense, bien adaptée au champ empirique. Elle a cependant ses faiblesses : généralisabilité réduite, vulnérabilité aux biais, surnombre de données et procédés analytiques peu clairs.

Toutes ces contributions sont à rapprocher du récent ouvrage du philosophe Michel Henry, *"La barbarie"* (Grasset, 1987). L'auteur y dénonce les méfaits de la méthode "galiléenne" employée par les physiciens et qui ne convient pas, pas du tout, à qui cherche dans le domaine des sciences humaines. La méthode galiléenne opère sur le non-vivant. Les sciences humaines, les sciences de l'éducation notamment, postulent le vivant. Si la méthode d'approche postule sa mort, elle se trompe et rien de bon ne résultera de son emploi. D'où cette nécessité : trouver des méthodes neuves qui rendent compte de la mouvance complexe de la vie.

L'innovation

Viennent ensuite, et pour clore cette série des articles 79-82, des textes que j'ai placés sous la rubrique "Innovation pédagogique". Les travaux de Marcel L. Goldschmid en pédagogie universitaire à l'EPF de Lausanne et d'autres recherches portant sur le renouvellement de l'enseignement de la mathématique à l'école primaire.

Goldschmid est le Pédagogue de l'EPFL. Il apprend aux professeurs à enseigner et aux étudiants à apprendre. Avec une ambition assez semblable à celle de Bloom : que le 90 % des élèves maîtrisent le 90 % des notions. Pédagogie de la réussite qui met l'accent sur l'apprentissage, l'individualisation et la mobilisation de multiples "ressources". Six articles sont parus signés par Goldschmid, par un de ses collègues Roland Fivaz, professeur de physique et par ses assistants Jan Rozmuski et Pierre Moesinger : *Evaluation d'une expérience d'enseignement individualisé au*

niveau universitaire (79/1) ; Pour une science appliquée à l'éducation (79/2-3) ; Enseignement individualisé, le point de vue systémique (79/2-3) ; L'autodidaxie, une pédagogie de la réussite ? (80/1) ; L'apprentissage par la lecture et par l'écoute, quelques hypothèses (80/3) ; Centre de ressources didactiques et d'apprentissage et efficacité pédagogique à l'EPFL (81/1).

Les autres articles sont d'une autre veine. Ils portent sur des situations pédagogiques plus classiques telles qu'elles ont pu être observées dans le nouvel enseignement de la mathématique. Edouard Bayer, professeur à la FPSE, et al. : *Impact pédagogique d'un nouvel enseignement de la mathématique à l'école primaire genevoise (80/1)* : un nouveau mode d'interaction maître-élèves, élèves-élèves se substitue à l'ancien mode "impositif". Nicolas Chauvet, assistant du professeur Bayer, et Jean Cardinet : *Réforme de l'enseignement de la mathématique en 2e année primaire, attitudes du corps enseignant (82/2).*

Olivier Pochon, collaborateur scientifique à l'IRD : *Test comparatif en mathématique après quatre ans de scolarité, description des résultats (82/1)*. Un échantillon des travaux conduits depuis 1973 par l'IRD pour "réguler" l'enseignement renouvelé de la mathématique.

* *
*

Pour conclure

Les chercheurs cherchent. Ils se donnent du mal. Je pense qu'ils cherchent bien. Mais savent-ils bien pourquoi ils cherchent ? Se situent-ils convenablement dans l'ensemble du système éducationnel ? Ne leur manque-t-il pas une vue holistique des choses ? Celle-ci mettrait leurs travaux "en perspective". Elle leur donnerait plus grande fertilité. Par ailleurs la recherche éducationnelle, telle du moins qu'elle s'est montrée dans nos articles, semble peu disposée à affronter les grands problèmes, ceux qui "brûlent", ceux qui attendent qu'on les aborde avec force, avec audace, avec un esprit neuf.

Ainsi des plans d'études qui restent "démentiels". De l'éducation permanente qui révolutionnera la construction des "curricula" quand on voudra la prendre en compte. De la pédagogie de la réussite qui postule

l'individualisation et une évaluation portant sur la maîtrise de savoirs et de savoir-faire. De toute la technologie éducative qui déferle sur le monde et que l'école accueille par à-coups. De la peine des enfants, des adolescents, qui continuent à ne pas aimer l'école parce qu'ils s'y ennuiant et qu'elle ne leur donne pas joie et vaillance. Ainsi d'autres choses encore. De toutes ces choses qui devraient aller mieux qu'elles ne vont. Le système scolaire est peu performant. Des hommes, des femmes, nombreux, y travaillent. Que font-ils pour que vienne le succès de leur entreprise ? Et les chercheurs ? La bonne conscience du bon travailleur "cherchant" ne suffit pas. C'est d'invention qu'on a besoin pour que la machine éducationnelle fasse la preuve que "former des hommes" c'est son affaire. Et une affaire qu'elle entend faire réussir.

II. LA PERIODE 1983-1987

Il est frappant de constater combien les problèmes rencontrés par mon prédécesseur et ami Samuel Roller, de 1979 à 1982, diffèrent finalement de ceux auxquels j'ai dû faire face durant les cinq années suivantes, jusqu'à la fin de 1987. Et ceci suffit à expliquer pourquoi l'exposé relatif à cette deuxième période diffère radicalement de celui de la première. Samuel Roller créait "Education et Recherche", s'adressait dans cette perspective aux auteurs qui lui semblaient les plus propices à fournir à cette revue naissante son intérêt et, par là, une notoriété. Il réussit si bien dans cette tâche qu'à sa suite il ne fut plus nécessaire d'aller frapper aux portes pour susciter des manuscrits : ceux-ci vinrent spontanément, et ceci de plus en plus en grand nombre. De là résulta un premier problème auquel la rédaction francophone dut faire face.

Paradoxalement, l'augmentation du nombre des auteurs ne s'est pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle du nombre des abonnés. Il devint donc vite capital de stimuler les adhésions et de faire de la publicité. Deuxième problème : les personnes potentiellement intéressées se laissent tirer l'oreille et invoquent souvent le bilinguisme de "Education et Recherche" pour expliquer qu'ils ne s'abonnent pas. Voilà aussi de quoi réfléchir.

Une troisième difficulté importante rencontrée par la rédaction francophone résulte de sa quasi incapacité à faire venir dans les colonnes de "Education et Recherche" des articles de praticiens. Quoi qu'on fasse, la revue reste semble-t-il réservée aux chercheurs, quels que soient leurs

origines et intérêts, et entre peu, ou trop peu, dans la salle de classe. Examinons ces trois problèmes.

1. L'abondance des écrits de langue française

Il est facile de dire qu'en présence d'une surabondance de textes le travail d'un rédacteur est simplifié par rapport aux périodes de pénurie. Peut-être est-ce le cas lorsque ces travaux sont de piètre qualité ou manifestement éloignés du sujet central de la revue. En ce qui concerne "Education et Recherche", Samuel Roller me prévint : la transmission du "pouvoir" s'accompagna du legs de volumineux dossiers mais point d'articles en attente, sinon d'un ou deux. Or les effets de la recherche de mon prédécesseur furent vite couronnés de succès : arrivèrent des articles de France, de Belgique, du Canada et, bien évidemment et surtout, de Suisse, si bien qu'au bout de moins d'un an l'alternative était claire :

- ou il fallait refuser des articles, ce qui aurait été décevant puisque cela revenait à juger inutiles ou excessifs les efforts entrepris précédemment (si deux articles furent refusés, ce fut du fait de leur surspécialisation) ;
- ou, si l'on gardait ces articles, tous, donc, de qualité, il fallait découvrir une solution pour les faire paraître dans des délais relativement brefs sans allonger non plus démesurément le délai de parution de nouveaux articles.

Aucun des replis que l'on m'a suggérés ne m'a convaincu et je n'en ai adopté aucun. J'ai notamment refusé :

- d'abandonner les articles en provenance de l'étranger,
- de n'accepter que des travaux centrés sur l'aspect "recherche" qu'indique le titre de la revue,
- de refuser les articles sous le prétexte de leur longueur.

De ceci résulta la rédaction d'un court avertissement à l'intention de nos auteurs, texte que le lecteur intéressé trouvera au haut de la page 3 de la couverture (notamment le paragraphe "brièveté").

Mais cette décision fit qu'en certains moments la rédaction francophone se trouvait à la tête de dix à quinze articles "à paraître", ce qui signifiait évidemment, à raison de trois articles en moyenne par numéro, qu'aucun

travail arrivant à cet instant ne pouvait être publié avant dix-huit mois à deux ans...

Cette situation complexe ne fut éclaircie que par la conjonction de quatre éléments :

- à quelques reprises, et malgré "l'effroi économique" de nos présidents successifs F. Oser et P. Furter, le seuil des 120 pages au numéro fut dépassé ;
- nos collègues alémaniques acceptèrent, à quelques reprises aussi, que les pages en français soient un peu plus nombreuses que les pages en allemand ;
- ils acceptèrent aussi à deux reprises de repousser leur projet, pourtant très intéressant, de mise au point d'un numéro thématique, ce projet ne pouvant évidemment qu'allonger de quatre mois nos délais de parution ;
- ces tergiversations et atermoiements apportèrent une bouffée d'oxygène à la rédaction francophone. Le quatrième élément qui permit de raccourcir ces délais est, lui, nettement moins désirable: plusieurs auteurs informés de la situation en vinrent à proposer ailleurs leurs manuscrits, ce qui pourrait n'être a priori que passagèrement pénible... si ces auteurs n'étaient, bien évidemment, suisses, les auteurs étrangers ne pouvant percevoir qu'un peu plus tard nos difficultés.

A l'heure actuelle, le surcroît d'écrits est à peu près résorbé et je n'ai transmis à Daniel Bain, responsable de l'équipe nouvelle, que trois à quatre articles. Pourtant, l'éventualité qu'un excès de manuscrits ne se manifeste à nouveau n'est pas à exclure et une politique précise devrait à cet égard être mise au point. A mon sens, aucun critère réellement sérieux ne permet de programmer pertinemment des refus d'articles et les plus probants de ces critères sont dans tel et tel cas insatisfaisants. Je serais en tout cas en désaccord avec les filtres mentionnés plus haut : nationalité de l'auteur ou... de son thème, prétendue qualité "scientifique", ou de recherche, de son travail et, enfin, longueur excessive de l'article.

A la différence de Samuel Roller, je n'ai pas été amené à désirer représenter tel ou tel courant des "Sciences de l'éducation" dans "Education et Recherche" (voir toutefois le point 3 ci-dessous). La situation telle que je viens de la décrire excluait en effet que je ne sollicite des articles dont j'aurais dû par honnêteté signaler le délai inacceptable de parution. Dans l'absolu, certes, voilà qui est regrettable ; dans la pratique, il s'est néanmoins trouvé que les abondants envois qui parvenaient à la

rédaction finissaient par recouvrir la presque totalité des secteurs des Sciences humaines et sociales se préoccupant d'éducation. La crainte d'en venir à représenter un peu massivement certains secteurs est restée infondée.

Mais une telle situation, d'un autre côté, est peu gratifiante. Au lieu d'être en mesure de structurer sa revue et de l'organiser dans telle direction, voire vers tel contenu, le rédacteur en vient à n'être plus en mesure que de gérer un état de fait qu'il n'a pas voulu et dont il n'est pas le maître.

Un paradoxe sera souligné à ce niveau. L'augmentation passagère du nombre des auteurs n'a pas permis de faire surgir les recensions des ouvrages récents qu'une revue comme "Education et Recherche" se doit de livrer à ses lecteurs. Une difficulté, encore une ! Alors que, du côté de nos collègues alémaniques, il fut relativement facile de se procurer les recensions d'ouvrages majeurs, ce fut -et ce l'est encore- toute une affaire d'en obtenir du côté francophone. Serait-ce que nous tous manquions de temps ? Je reviendrai sur cet aspect de la question.

2. L'insuffisance du nombre des abonnés

Si encore, l'augmentation du nombre des auteurs était suivie d'une augmentation du nombre de nos abonnés ! Ce n'est pas le cas, ou, du moins, ça ne l'est pas encore. Un collègue auquel j'expliquais la situation de "Education et Recherche" m'assura que l'accroissement du premier de ces nombres ne pouvait qu'augurer celui du second. Espérons-le. Il est sage cependant de se demander pourquoi le nombre des abonnements de "Education et Recherche" stagne.

Première explication : il n'y a guère à l'heure actuelle de revue éducative, ou de Sciences humaines et sociales en général, dont le nombre des abonnés augmente de manière sensible. Les sociétés membres de l'ASSH en fourniraient de nombreux exemples. En même temps, les seuls chiffres disponibles sont peu satisfaisants ; il serait loisible de leur en opposer d'autres.

Ces derniers mois, j'ai eu l'occasion d'assister aux congrès, en Suisse romande, concernant les Sciences de l'éducation. A Fribourg sur l'évaluation, à Genève sur J. Korczak, à Neuchâtel sur la formation des enseignants. Trois fois, plus de 200 participants ont montré leur intérêt

pour nos secteurs d'étude - et bien des visages changeaient d'un lieu à l'autre...

Après avoir questionné plusieurs personnes, j'ai acquis la conviction que le "bilinguisme" de "Education et Recherche" ne va pas de soi pour de nombreux abonnés potentiels à notre revue et que là réside un problème important dont chaque membre de la SSRE doit avoir conscience.

Que, pour des raisons dont le caractère éminemment politique n'échappera à personne, la SSRE, société fille de l'ASSH, veuille un périodique dans lequel les langues nationales apparaissent, c'est légitime. Les barrières entre les diverses communautés helvétiques étant ce qu'elles sont, le désir qu'un organe vise à les abaisser est souhaitable. Il y a là une prospective dont les fruits devraient pouvoir être récoltés à long terme. Que plusieurs langues se côtoient dans "Education et Recherche" procède donc d'un sain fédéralisme.

Pour que je devienne moi-même défenseur inconditionnel de cette option, une réflexion sérieuse devrait être menée dans les directions suivantes :

- "Education et Recherche" ne devrait-elle pas ouvrir ses colonnes à des articles de langue italienne ? Poser comme point de départ que la revue doit être suisse implique d'y associer, dans leur langue, nos collègues tessinois (voire des auteurs d'Italie). Evoquant ici et là l'éventualité d'une telle association, je n'ai pas obtenu de réponse satisfaisante. Tout au plus m'a-t-on opposé la faible probabilité de voir apparaître des articles au Tessin, explication de parfaite réversibilité et en conséquence inacceptable.
- l'helvétisation de "Education et Recherche" ne saurait donc être atteinte qu'en associant à l'effort toutes les régions de la Suisse. Ceci dit, cet effort aurait-il plus de retentissement s'il dépassait la seule visée politique et présenterait-il un intérêt "scientifique" et pédagogique net? Permettrait-il une ouverture réelle d'un auteur à l'autre et favoriserait-il une collaboration ? Tant que ce but reste visée théorique et ne se concrétisera pas par des interactions suivies, il m'apparaît comme une sorte de bonne conscience dont on se dote à peu de frais ; il me semble superflu. Ayant suffisamment d'éléments en mains pour me rendre compte que peu de lecteurs francophones lisent les écrits en allemand et pas beaucoup plus de lecteurs alémaniques les écrits en français, j'ai tenté, une fois n'est pas coutume, une expérience, aidé en cela par l'excellent Armin Gretler qui, dans son centre d'Aarau, a bien voulu faire traduire l'un de mes articles en allemand, article que j'avais

choisi à la fois pour sa brièveté et son caractère synthétique (in 84/2).
Aucun feed-back !

La validité du bilinguisme de "Education et Recherche" reste donc à mon avis posée et cette question, à laquelle j'ai impatiemment prié tant de collègues de répondre, et en vain à ce jour, n'est pas résolue. Certes, la scission de la revue actuelle en un opuscule allemand et un opuscule français ne garantit en aucune manière une augmentation des abonnés aux jumeaux. Là, manifestement, aucune preuve n'est disponible. Mais je ne puis que redire les réflexions d'enseignants que j'ai questionnés : "Pourquoi m'abonnerais-je à une revue que je ne lirais qu'à moitié... ?"

Il n'est enfin pas exclu, troisième explication inséparable de la précédente, que nos efforts publicitaires aient été insuffisants. Avons-nous touché tous les lieux que "Education et Recherche" intéresserait ? Je pose cette question au premier degré, et je m'interroge... Mais je me la pose aussi à un second niveau : au prix d'un effort considérable, j'ai envoyé plusieurs centaines de lettres en France : elles y ont touché toutes les écoles normales et tous les centres de documentation pédagogique (national, soit l'INRP, régionaux et départementaux) en vue de présenter "Education et Recherche" aux publics enseignants. Pour quel résultat ? Pour quel feed-back ? Francine Best, directrice de l'INRP, sait nos efforts, convictions et perspectives ; l'INRP reçoit donc "Education et Recherche". Mais d'abonnement, point ; de demande de précisions, point ; pas même une seule demande d'échange...

3. Et où sont donc les praticiens ?

Que de nombreux chercheurs envoient leurs travaux à "Education et Recherche", on l'a souligné ; cela crée des difficultés mais, bien évidemment, ce sont des difficultés si l'on peut dire positives ; l'on s'inquiéterait bien plus si nos colonnes étaient boudées. Il est sans doute regrettable que les chercheurs avancent souvent en ordre dispersé, tant leurs préoccupations mériteraient parfois confrontation, mais c'est là un phénomène en général préférable au problème inverse, celui qu'engendrerait une centralisation trop marquée.

Cette abondance ne saurait toutefois masquer le fait que les "praticiens", de leur côté, ont boudé "Education et Recherche". Cette désaffection est

fondamentale ; il faut la signaler une nouvelle fois, renforçant le regret qu'exprimait plus haut Samuel Roller.

Il serait faux cependant de dire qu'aucun enseignant ne s'intéresse à notre revue. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la liste des abonnés : on y repère des enseignants "de la base". Sans doute sont-ils peu nombreux, mais que savons-nous des enseignants lecteurs de "Education et Recherche" dans les bibliothèques ? Gardons-nous d'un optimisme de commande !

L'on a par contre des indications plus précises sur la participation de ces mêmes enseignants à la production d'articles et il est sûr qu' "Education et Recherche" n'a pas su susciter de leur part réflexions et débats. Sans citer de noms, je dirai que, côté francophone, deux ou trois enseignants primaires et secondaires seulement ont collaboré, en tant qu'auteurs, à "Education et Recherche", l'indécision de ce nombre provenant de ce que, parmi eux, il en est dont le rattachement à l'enseignement peut tout aussi bien se faire du côté de l'école que de celui de l'université.

Or, s'il est un point que j'ai toujours placé en première position parmi mes préoccupations de rédacteur, c'est bien celui de l'utilité de la revue pour les "praticiens". Là aussi je crois pouvoir affirmer que je n'ai pas ménagé mes efforts. Mais les dizaines de lettres envoyées du côté des praticiens susceptibles de me faire parvenir leurs réflexions sur tel et tel thème et ceci, donc, du côté de l'école, sont largement restées sans réponse. Je ne veux pas dire qu'aucune collaboration ne s'est mise en place à cette occasion, qu'aucun lien n'en est issu ni qu'aucune satisfaction n'en découla. Mais, au niveau des retombées palpables aux sommaires de "Education et Recherche", on ne peut que rester modeste.

Il est pourtant manifeste que notre revue doit impérativement entrer dans les milieux enseignants, et ceci de l'école maternelle à l'université, sans en oublier aucun. L'on frémit de songer à l'étendue stérile que représenterait une recherche coupée de toute pratique, et l'on frémit au risque que nous courons à emprunter ce chemin impraticable autant que pitoyable.

Que "Education et Recherche" se veuille revue "scientifique" et se construise comme telle, c'est entendu ; si j'ai accepté cette tâche de rédacteur pendant cinq années, c'est bien par intérêt pour cette finalité et en vue de l'atteindre ; de ce point de vue, d'ailleurs, la richesse de nos livraisons me paraît un gage indiscutable que ce but est atteint. Mais il est non moins indiscutable que le second, qui vise à associer les enseignants à notre ouvrage, ne l'est pas, ou ne l'est que très timidement.

* *
*

Finalement, dira-t-on, que de points négatifs ! Et c'est un bilan curieux que je dresse là si je songe à tous les moments agréables que nos commissions de rédaction m'ont procurés, à toutes les surprises heureuses que m'ont causé les manuscrits qui arrivaient, à tous les aspects positifs dans les collaborations mises en place, à l'intensité des relations dues à un tel travail et, en bref, à tout ce que cette expérience m'a appris... L'on me permettra alors de terminer cette rapide rétrospective sur un autre ton.

Peut-être n'est-il pas exclu que le tableau ait été un peu noirci. Toutefois je m'en voudrais, au moment où je m'éloigne un peu de "Education et Recherche", de ne pas m'exprimer à cœur ouvert auprès des lecteurs auxquels j'ai à tant de reprises apporté, de mon obscure position, un aliment. J'ai le sentiment d'avoir toujours fait tout ce qu'il était possible de faire pour étendre l'influence de la revue, pour la faire connaître et en augmenter la qualité. S'il n'est que par euphémisme permis de parler de "succès modéré", sans doute faut-il, dans une large mesure, l'attribuer à l'effarant engagement, de tous ordres, qui caractérise chez nous les personnes préoccupées par les Sciences de l'éducation ; de commission en groupe de travail, d'article enfin achevé en livre interminable, de cours en atelier, de conférence en jury de thèse, de séminaire en congrès, de rendez-vous aussi divers que nombreux en animations variées à l'infini, etc., je vois que les forces romandes, et vives, de la pédagogie ne chôment pas. Elles sont sur la brèche, surchargées, menacées d'asphyxie. Il y a là un risque auquel nous devons être plus attentifs et dont je crains que nous percevions mal les dommages irréversibles qu'il peut engendrer.

De cet engorgement découle une part importante des problèmes rencontrés par "Education et Recherche" et dont j'ai fait le compte. Si nos forces augmentaient, je suis convaincu que le paysage pédagogique romand pourrait offrir des perspectives plus riantes que celles que j'ai été amené à décrire ici. La SSRE a abondamment parlé ces derniers mois de "plan de développement". Ma conclusion rejoint cette préoccupation. Que, d'une certaine manière, notamment avec sa FPSE, ses Services de recherche et son Cycle d'orientation, Genève soit mieux lotie que ses sœurs romandes, c'est certain. Mais, au niveau de ces dernières, que d'efforts à entreprendre, que de messages persuasifs à envoyer aux pouvoirs publics, que de lacunes graves à combler, que de créations urgentes à consentir... J'ai le sentiment que nous devons à l'heure actuelle parer au

plus pressé, répondre aux demandes urgentes, aux plus criantes et je crains que, sans modification d'envergure dans les politiques éducatives romandes, nous ne puissions, un jour, même plus faire face à ces occupations immédiates et impératives.

Chacun a-t-il conscience que c'est en augmentant nos forces, c'est-à-dire en trouvant dans nos rangs des personnes moins surchargées, que nous serons capables de résoudre les problèmes évoqués ? Nous aurons plus de lecteurs quand tous nous aurons plus de temps pour lire, plus de collaborateurs "praticiens" quand les enseignants auront plus de temps pour collaborer, plus de recensions quand cette activité, de par nos disponibilités, nous apparaîtra un peu moins mineure, etc. Oeuvrer dans une telle direction me paraît socialement utile, si ce n'est indispensable.